

## **Programme décennal de dragage d'entretien de l'embouchure de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy par la Société de développement économique de Sorel-Tracy**

**Dossier : 6211-02-129**

### **Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 8 décembre 2015 au 22 janvier 2016**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage d'entretien de l'embouchure de la rivière Richelieu à Sorel-Tracy* par la Société de développement économique de Sorel-Tracy, a pris fin le 22 janvier dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 novembre 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 8 décembre 2015 au 22 janvier 2016, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

La Société de développement économique de Sorel-Tracy, responsable de la gestion des installations du port de Sorel-Tracy, désire poursuivre le dragage d'entretien de l'embouchure de la rivière Richelieu et renouveler le programme décennal autorisé par décret gouvernemental en 2004 pour une autre période de 10 ans, soit de 2016 à 2026. Les aires d'approche et les postes à quai du port de Sorel-Tracy ont tendance à s'ensabler, principalement en raison du régime sédimentologique naturel et des activités de navigation (accostage et mouvement des hélices). Selon le promoteur, il devient alors nécessaire de procéder à des dragages périodiques pour maintenir des profondeurs suffisantes et permettre aux navires d'accoster en toute sécurité. Le volume de sédiments à draguer est évalué présentement à 12 000 m<sup>3</sup> aux deux ans pour conserver, selon les secteurs, un tirant d'eau entre 8,5 m et 11,0 m par rapport au zéro hydrographique.

Le dragage serait exécuté à l'aide d'un équipement spécialisé monté sur des barges. Une drague mécanique à benne preneuse serait utilisée pour l'excavation des sédiments et, advenant leur gestion en milieu terrestre, des chalands d'une capacité d'environ 150 m<sup>3</sup> transporterait les sédiments en vrac vers le lieu de transbordement, soit au parc industriel Ludger-Simard, au quai n° 13 de Richardson ou au quai n° 19 de Terminal maritime Sorel-Tracy. Les sédiments seraient alors transférés dans des camions et transportés pour être valorisés ou éliminés dans un lieu autorisé, sur la base des critères de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés. Il se pourrait toutefois qu'ils doivent être asséchés au parc Ludger-Simard avant leur dépôt définitif en milieu terrestre.

Le coût pour la réalisation d'un dragage d'entretien est estimé à deux millions de dollars. Chaque dragage durerait une quinzaine de jours, selon un horaire de 24 h/j sept jours sur sept, et serait généralement effectué à l'automne. Un premier dragage est envisagé dès 2016.

(Extrait du communiqué émis le 8 décembre 2015)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, d'un appel téléphonique ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### la gestion des sédiments de dragage

- les lieux de dépôt prévus autorisés ;
- la possibilité de les utiliser dans les carrières et les sablières de la région afin de restaurer ces milieux ;
- les coûts de gestion selon les niveaux de contamination mesurés ;
- la prise en compte des GES dans l'évaluation des modes de gestion des sédiments afin de privilégier la solution de moindre impact ;

- la meilleure façon d'informer le gouvernement que le mode de gestion actuel des sédiments, selon les niveaux de contamination établis, n'est pas la solution de moindre impact ni de moindre coût ;

### la qualité des sédiments

- la proportion des sédiments à draguer selon leur niveau de contamination (<A, A-B, B-C) ;
- l'accessibilité des données de caractérisation des sédiments prélevés en 2015 ;
- les changements observés dans le niveau de contamination des sédiments depuis 2006.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque Le Survenant	145, rue George, Sorel-Tracy
Bibliothèque Marie-Didace	3015, place des Loisirs, Sorel-Tracy

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
10 décembre 2015	<i>Le Soleil</i>	
11 décembre 2015		<i>Les 2 Rives et La Voix</i>
12 décembre 2015	<i>La Presse</i>	
5 janvier 2016		<i>Les 2 Rives et La Voix</i>

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
8 décembre 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	171	Site Web et compte Twitter du BAPE 567 abonnés
7 janvier 2016 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 584 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le jeudi 7 janvier 2016 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	Hôtel de la Rive 165, chemin Sainte-Anne Sorel-Tracy
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Diane Paquin, directrice des communications
<b>Accueil et prise de notes</b>	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
<b>Promoteur</b>	M <sup>me</sup> Josée Plamondon, directrice générale, Société de développement économique Sorel-Tracy M <sup>me</sup> Sylvie Côté, directrice d'expertise Études et autorisations environnementales, Stantec M. Benoit Allen, directeur de projet, Englobe
<b>Assistance</b>	9 personnes
<b>Durée</b>	1 h

## Les relations de presse

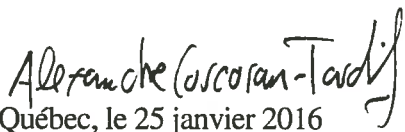
L'annonce de la soirée d'information a été reprise dans les journaux *Les 2 Rives* et *La Voix* ainsi que par la station radiophonique de la Montérégie *BOOM 104.1*. Aucun média n'était présent à la séance d'information du 7 janvier 2016.

## La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation du dossier par le public. À la suite du communiqué de presse émis le 8 décembre 2015, les journaux *Les 2 Rives* et *La Voix* ont repris essentiellement le contenu du communiqué de presse ainsi que l'information sur la séance d'information.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet et après une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, il est apparu que la communauté des Abénakis d'Odanak pourrait être concernée par le projet. Le communiqué émis par le BAPE le 8 décembre 2015 a été transmis au Conseil des Abénakis d'Odanak afin de les inviter à exprimer leurs préoccupations sur le projet au cours de la période d'information et de consultation du dossier par le public menée par le BAPE, et plus précisément, au moment de la séance d'information tenue le 7 janvier dernier à Sorel-Tracy.



Québec, le 25 janvier 2016

Alexandre Corcoran-Tardif, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Diane Paquin, directrice des communications et

René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications